

Demande de relève

Conseils utiles pour la préparation de la demande...

- Pensez à ceux qui peuvent passer du temps avec votre enfant, avec ou sans rémunération
- Les frais des fournisseurs des services de relève sont négociables:
 - Examiner la possibilité d'un forfait de nuit ou de fin de semaine
- Planifiez l'aide en fonction de la situation de votre famille
- Réexaminez votre plan régulièrement
- Si votre famille est en situation de crise, appelez votre agent de services pour déterminer si vous pouvez obtenir plus de soutien

Relève habituelle en semaine

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures	Total annuel
# d'heures		# d'heures x 52 semaines				

Relève habituelle de fin de semaine

samedi	dimanche	Total des heures par fin de semaine	Total annuel
# d'heures	# d'heures		# d'heures x 52 semaines

Relève supplémentaire d'été (en plus de la relève habituelle de la semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures hebdomadaires	Total des heures
# d'heures		# d'heures x 10 semaines				

Relève supplémentaire des fêtes (en plus de la relève habituelle de la semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures hebdomadaires	Total des heures
# d'heures		# d'heures x 2 semaines				

Relève supplémentaire de la semaine de relâche de mars (en plus de la relève habituelle de la semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures hebdomadaires	Total des heures
# d'heures		# d'heures x 1 semaine				

Autres (journées pédagogiques, jours fériés, examens, rendez-vous médicaux...)

Nombre d'heures/jour	Nombre de jours	Total des heures	Total des heures
# d'heures	# d'heures		# d'heures x # de jours

$$\text{Total des heures} \times \text{Fournisseurs des services de relève} = \text{Total de l'aide financière demandée pour l'année}$$

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir de l'aide, veuillez vous adresser à votre agence de services: